

CONDITION GENERALES DE LOCATION

1/ Age et permis de conduire

- Age minimum : 21 ans pour toutes les catégories sauf catégories L et P où l'âge minimum requis est de 25 ans. Un supplément de 5 euros/jour sera demandé aux conducteurs de moins de 25 ans (voir chapitre Suppléments).
- Permis de conduire : Être titulaire depuis au moins un an d'un permis de conduire en cours de validité.

Le permis de conduire doit être présenté au moment de la prise du véhicule.

2/ Moyen de paiement

A/ Règlement de la location

Règlement au comptoir : Le règlement du montant estimé de la location sera exigé à la prise du véhicule.
Il peut être effectué par carte bancaire, espèces, ou chèques vacances.

B/ Dépôt de garantie

Quelque soit le moyen de règlement utilisé, un dépôt de garantie égal au montant de la franchise incompressible sera exigé.
Ce dépôt de garantie devra se faire exclusivement **par carte bancaire au nom et prénom du locataire.**

Montants des franchises incompressibles:

<u>CATEGORIE</u>	<u>FRANCHISE INCOMPRESSIBLE</u>
A	650,00
B	750,00
C	850,00
D	800,00
F	1 000,00
G	1 000,00
H	1 250,00
K	1 500,00
L	2 000,00
M	1 750,00
O	1 500,00
P	3 000,00

Montants en € T.T.C.

Que ce soit pour le pré paiement de la location ou pour le dépôt de garantie, **les chèques bancaires ne sont pas acceptés.**

3 / Les tarifs

Sont inclus dans les tarifs :

- Kilométrage illimité.
- L'assurance responsabilité civile et accidents causés au tiers.
- Assurance dommages et vol du véhicule (LDW) avec une franchise incompressible.
- Assurance assistance et personnes transportées (PAI).
- TVA en vigueur.

Ne sont pas inclus dans les tarifs :

- La franchise incompressible en cas d'accident ou de vol (attention : la non restitution des clés du véhicule, suite au vol de ce dernier entraînera la facturation de la valeur vénale de celui-ci).
- Le carburant.
- Les détériorations de pneus, de jantes et les crevaisons.
- Les dégâts sous le véhicule.
- La perte des clés.
- Les frais de remorquage sauf en cas de panne.

4 / Les suppléments

Supplément Aéroport :

Un supplément de 5 euros TTC par jour pour une durée de location de 1 à 4 jours ou de 25 euros TTC par location pour une durée supérieure à 4 jours s'applique pour toute location effectuée au départ de l'Aéroport.

Supplément conducteur additionnel :

Seuls les conducteurs indiqués sur le contrat sont autorisés à conduire le véhicule de notre loueur. Tout conducteur supplémentaire doit donc être mentionné lors de la prise en charge du véhicule. Un montant forfaitaire de 20 euros sera appliqué par location et par conducteur supplémentaire.

Supplément jeune conducteur :

Pour les conducteurs ou conducteurs additionnels de moins de 25 ans, un supplément de 5 euros par jour sera facturé, avec un maximum de 10 jours.

Supplément vol retardé :

En cas d'arrivée tardive (vol arrivant après l'horaire de fermeture des agences), un montant forfaitaire de 25 euros sera appliqué par location.

Supplément arrivée tardive :

Pour tout client arrivant après les horaires normaux d'ouverture (22H00), des frais d'un montant de 25 € seront facturés lors de l'établissement du contrat.

5 / Les services et assurances optionnelles

A / Les services

Siège Bébé et rehausseur : 3 euros par jour avec un maximum de 7 jours facturés

Livraison : Possibilité de livrer ou récupérer le véhicule dans un hôtel moyennant un forfait de 50 euros par trajet (100 euros pour les livraisons et/ou reprise à Basse terre).

« **Louez ici -Laisser ailleurs** » : Vous avez la possibilité de rendre votre véhicule dans une agence différente de celle du départ, moyennant un forfait de 25 euros.

NOUVEAU : LOCATION DE GPS
GPS : 5 euros par jour avec un maximum de 10 jours facturés. Une caution de 300.00 euros vous sera demandée pour la location des GPS .

B/ Assurance optionnelle

Notre loueur vous donne également la possibilité de racheter votre franchise accident en souscrivant à une assurance complémentaire : A.L.I.
Son montant se calcule par jour et est différent suivant les catégories. Il vous sera facturé au départ de la location si l'assurance est souscrite.

Montant par jour :

<u>CATEGORIE</u>	<u>A.L.I</u>
<u>A</u>	8,00
<u>B</u>	9,00
<u>C</u>	10,00
<u>D</u>	9,00
<u>F</u>	13,00
<u>G</u>	13,00
<u>H</u>	12,00
<u>K</u>	15,00
<u>L</u>	19
<u>M</u>	17,00
<u>O</u>	15,00
<u>P</u>	NA

Montants en € T.T.C.

6/Durée du contrat

A/ Durée

La durée minimale de location s'entend par tranche de 24 heures. Tout dépassement de celle-ci au-delà de 59 minutes engendrera la facturation d'une journée supplémentaire.

B/ Prolongation

En cas de prolongation, le locataire devra se présenter dans l'une des agences avant la fin de son contrat afin de le régulariser.

Le loueur se réserve cependant le droit de refuser la prolongation de la location.

Sauf prolongation autorisée par le loueur, la non restitution du véhicule à la date de retour prévue constitue un détournement exposant le locataire à des poursuites judiciaires.

C/ Restitution

Le véhicule doit être restitué avec le plein. Dans le cas contraire nous vous facturerons le prix du carburant manquant au tarif applicable chez notre loueur .

Tout véhicule restitué en dehors des heures d'ouverture demeure sous la responsabilité du locataire. L'heure de restitution du véhicule pour clôturer le contrat et déterminer le montant de la facture, sera l'heure de la prochaine ouverture d'agence.

Lors de la restitution du véhicule, en cas de sinistre ou d'accident avec ou sans tiers, y compris pour les clients ayant souscrit l'A.L.I., il sera facturé des frais de dossiers d'un montant de 40 €.